

ASSAINISSEMENT

**SCHÉMA DIRECTEUR MÉTROPOLITAIN
AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

SOUS-PRODUITS

OPTIMISER LA GESTION DES SOUS-PRODUITS D'ASSAINISSEMENT

Les sous-produits de l'assainissement sont principalement constitués des boues d'assainissement (au niveau des stations d'épuration – STEP) et des matières de vidange (en lien avec l'assainissement non-collectif). La Métropole Aix-Marseille-Provence cherche à développer de nouvelles filières de valorisation des boues et à améliorer l'accueil des matières de vidange.

LA VALORISATION DES BOUES D'ASSAINISSEMENT

L'épuration des eaux usées génère d'importantes quantités de boues. Le gisement métropolitain représentait 152 000 tonnes en 2020 de matière brute de boues (y compris l'eau présente dans ces boues) et devrait atteindre 198 000 tonnes à l'horizon 2030.

Leur valorisation actuelle s'opère principalement par méthanisation puis compostage. Mais l'éloignement des centres de compostage (43 % des boues sont transportées hors PACA, allant jusqu'en Nièvre) rend cette filière coûteuse et amplifie son empreinte carbone. Elle se voit aussi impactée par les réglementations qui encouragent un traitement séparé des différents déchets organiques, en réduisant progressivement la part de déchets verts utilisables dans les centres de compostage des boues.



La Métropole adapte donc sa stratégie. La première piste est de développer la filière de méthanisation pour que l'ensemble des boues métropolitaines passe par cette filière. Elle permet de produire du biogaz et de réduire le volume des boues. Des projets visant à installer des méthaniseurs mutualisés sur plusieurs STEP comme Salon-de-Provence, Vitrolles ou Martigues (voir fiche « STEP de Martigues : révision intégrale pour la filière de traitement ») sont actuellement à l'étude.

Seconde piste : encourager la valorisation thermique des boues. Près de 18 000 tonnes de matière sèche pourraient chaque année produire de la chaleur ou de l'électricité.

LA GESTION DES GRAISSES ET MATIÈRES DE VIDANGE

Les 17 STEP métropolitaines équipées pour la gestion des matières de vidange traitent un volume annuel d'environ 40 200 m³. Ces matières proviennent du curage des fosses d'assainissement auxquelles s'ajoutent les graisses rapatriées vers les stations d'épuration.

Si les aires de dépotage (déchargement et transvasement des matières) opérationnelles desservent toutes les communes du périmètre métropolitain, certains secteurs restent insuffisamment couverts comme Aubagne, Gémenos, Cuges-les-Pins ou Port-Saint-Louis-du-Rhône. Plusieurs aires rencontrent aussi des difficultés opérationnelles liées :

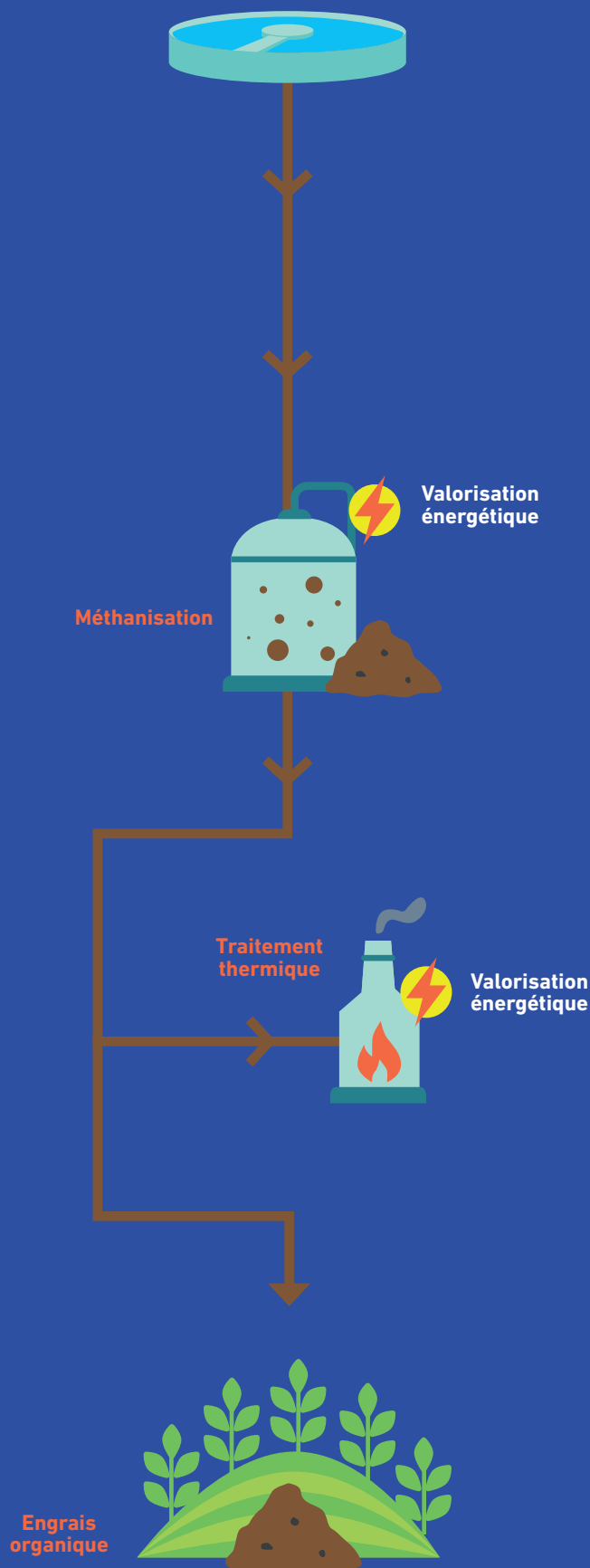
- aux process, avec des problèmes techniques pour traiter les charges supplémentaires des STEP d'Auriol et Port-Saint-Louis-du-Rhône ;

- aux difficultés d'accès, avec la localisation en contexte urbain des STEP de Cassis ou Géolide et les restrictions de circulation associées ;
- aux horaires, avec les créneaux restreints des STEP d'Aix-La Pioline et Trets.

Pour rendre la gestion des matières de vidange plus efficace, la Métropole souhaite densifier le maillage des sites de traitement à travers plusieurs initiatives.

- Remise en fonctionnement de huit aires de dépotage non utilisées : Auriol-Saint-Zacharie, Trets, Gardanne, Marignane, Châteauneuf-les-Martigues, Lambesc, Cassis et Port-Saint-Louis-du-Rhône.
- Création d'aires de dépotage sur les stations en reconstruction ou en extension comme Cuges-les-Pins ou Martigues.
- Accueil des matières de vidange sur chaque station d'une capacité supérieure à 10 000 équivalents habitants ;
- Orientation des graisses vers les sites pouvant les méthaniser comme Marseille-Géolide ou Aix-La Pioline.

La Métropole veut également faciliter le dépotage (déchargement et transvasement des matières) via par exemple l'installation de bornes extérieures accessibles 24 heures sur 24.



*Les travaux d'assainissement -
programme d'actions sur le traitement des boues*

**Métropole
Aix-Marseille-Provence**
Direction de la communication

08 janvier 2025

Crédits photos
© Laurent Desbuissons

Création agence
The Golden Noise